



ANNEE 2000 - 2001

Président Pascal LANGLET



ROTARY CLUB DE PONTOISE

1660ème District
Réunion Statutaire n°4

du 25 juillet 2000

Président de séance : Pascal LANGLET

Visiteurs : néant

Absent excusé : F.GIRAUX, O.GRAFTIAUX, P.LECOMTE, P.LOGÉ
& tous les vacanciers de juillet.

Présences extérieures : A.ARNOLD, P.LANGLET, J.QUENTIN, G.WEISS, le 24/07/00 au Club de MAGNY en VEXIN.

Anniversaire : retardé de M.GABACH de retour de MONTAUBAN !

Fête : « La St Jacques » : Jacques POURRET & Jacques VALADON

Evénement du jour / Conférencier : Causerie de notre ami Gérard WEISS

INFORMATIONS ROTARIENNES :

- Soirée Interclubs CERGY, CONFLANS, PONTOISE, MAGNY prévue pour début février : La réunion du 24/07/00 à MAGNY EN VEXIN n'a pas permis d'avancer sur le sujet faute de « combattants » des autres clubs. Néanmoins notre Club ne peut que difficilement s'engager dans un projet qui entre en collision avec notre propre programme déjà très chargé (50 ème Anniversaire du Club, le 03/02/01, l'action commune des District 1660 & 1770 27/01/01, etc. ...)
Une nouvelle réunion devrait se tenir le 07/09/00 !
- L'action commune des District 1660 & 1770 intitulée « Des enfants chantent pour des enfants », du 26 au 27/01/01 à laquelle notre club souhaiterait participer. Nous devons déterminer en septembre ce que le Club veut faire.
- Comité du 18/07/00 : Rapport en annexe 1
L'organigramme sera distribué début septembre avec le programme de l'année rotarienne, le « trombinoscope » fin septembre.

- **Programme de nos amis suisses des Rangiers : en annexe 2**

- **Dates à retenir :**

01/08/00 : Apéritif au siège,

08/08/00 : Soirée amicale chez Any-Claire & Patrick LECOMTE.

15/08/00 : PAS DE REUNION

22/08/00 : Soirée amicale chez Jane & Paul PARCILLIE,

29/08/00 : Repas au Siège, dîner rotariens + conjoints.

- **Adresse professionnelle de Frédéric ZANUCCHI :**

Notre ami Frédéric, que nous félicitons vivement, a été nommé responsable de ce site de

FAIR PLAY LA DEFENSE S.A. Concessionnaire VW

119 bis, Brd de Verdun 92400 COURBEVOIE

Tél : 01 47 88 78 40 - Fax : 01 47 89 99 20

CONFERENCE par Gérard WEISS

Sa passionnante causerie sur le thème du « transport » nous a dépeint un monde que nous côtoyons tous les jours sans véritablement appréhender l'infinie diversité des produits transportés et des acteurs de ses métiers. Les fidèles de fin juillet ont applaudi avec vigueur Gérard pour cet exposé très documenté qui a été générateur de nombreuses questions.

« Le secteur français du « transport » est un marché extrêmement concurrentiel sur lequel cohabitent à la fois les petites entreprises et les grands groupes internationaux positionnés soit sur des niches (monoproduit), soit sur des offres globales (multiproduit) et qui agissent soit localement, soit internationalement.

Les modes de transport, **route , voyageurs, rail, aérien, maritime, fluvial, entreposage et divers.** regroupent **70 000 entreprises** pour un effectif de **820 000 personnes.**

La valeur ajoutée créée est de **200 Milliards de Francs**

Ce secteur est en évolution rapide du fait de la gestation de l'Europe, par exemple pour ne considérer qu'un secteur parmi tous, la CEE s'est attaquée au Monopole des POSTES :

- Les POSTES devraient perdre leur monopole sur les lettres de plus de 50g en 2003. Aujourd'hui le transport des lettres jusqu'à 350g représente 3% du marché et 27% de l'activité des Postes ou 16 % du marché des lettres.
- Mais, compte tenu des investissements et du temps nécessaires à la mise en place de circuits de distribution parallèles à ceux qui existent, l'arrivée de nouveaux acteurs ou opérateurs sera limitée.
- A moyen terme, les opérateurs actuels auront toujours entre leurs mains entre 80 et 90 % du marché ouvert à la concurrence.

Par ailleurs, la CEE prévoit aussi la libération totale du courrier international et surtout celle de la « Publicité adressée », or :

- La « Publicité adressée » est l'un des marchés postaux les plus dynamiques qui devrait connaître une croissance annuelle en Volume et en Chiffre d'Affaires de 5% /an.

En 2007, la CEE prévoit la complète déréglementation du « Marché Postal », cependant seuls certains pays y sont **favorables, tels la Suède, l'Allemagne et les Pays-Bas.**

Les autres, comme **la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne** sont contre pour des **raisons stratégiques et de rachats d'entreprises.**

Pour situer l'importance du marché postal, notre conférencier cite les Chiffres d'Affaires 1999 des Postes en Milliards d'EURO :

- Deutsche Post : 22,4 soit 146 Milliards de francs
- La Poste : 15,3 « 100 « « «
- Post Office : 11,7 « 76 « « «
- TNT Post Group : 8,5 « 55 « « «

Le poids des activités de la Poste Française se répartit comme suit :

- Courrier de gestion 44 %
- Grand Public 22 %
- Courrier Publicitaire 15 %
- Courrier interne 7 %
- Presse 7 %
- Services 2 %
- Divers 3%

Face à la déréglementation complète du Marché Postal, objectif de la CEE, **les Postes européennes se sont lancées dans une course à la constitution d'ensembles logistiques par croissance externe, en particuliers sur le marché français jusqu'alors très protégé. Leur succès dépendra principalement des facteurs temps et maîtrise des coûts. »**

Amitiés

Le Bulletinier
Jean MICHAU

